

TRAITEMENT DES MATIERES DE VIDANGE

UN SYSTEME CLE EN MAIN MODULABLE SELON VOS BESOINS

ORIGINE DES EAUX USEES :

Liquides et boues extraites des filières d'assainissement autonome : fosses septiques, fosses toutes eaux, micro stations d'épuration et lagunes.

FILIERE DE TRAITEMENT :

Le traitement peut être adapté en fonction des données particulières du site, des installations existantes et de l'exutoire choisi.

La filière globale se décompose comme suit :

- **Dépotage des matières de vidange « A » avec comptage automatisé**, dans un pré traitement constitué d'un piège à cailloux, broyeur en ligne et dégrilleur.
- **Réduction du volume des boues « B »** par voie physico chimique dans des bennes filtrantes permettant l'élimination de la fraction non soluble.
- **Traitement secondaire « C » par voie biologique** de l'eau d'égoutture des bennes filtrantes afin d'éliminer la fraction soluble et biodégradable.
- **Traitement tertiaire « D »** par filtration et désinfection si besoin ou en cas de réutilisation de l'eau.
- **Déshydratation des boues « B »** issues du traitement biologique dans les bennes filtrantes.

DESTINATION DES EAUX TRAITEES :

- Rejet dans le réseau communal.
- Rejet dans le milieu naturel.
- Réutilisation, recyclage.

